

F-Paris: Engineering works and construction works**OJ S 108/2013 06/06/2013****Contract notice – utilities****Works****Directive 2004/17/EC****Section I: Contracting entity**

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF - CAI Paris

Postal address: 15 rue Traversière

Town: Paris

Postal code: 75580

Country: France

Contact person: Travaux – projets

For the attention of: Annabelle Cavelier

E-mail: annabelle.cavelier@sncf.fr

Telephone: +33 153336282

Fax: +33 153336272

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

SDA - IDF Mise en accessibilité PMR - Gare de Montsoult Maffliers

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Gare de Montsoult Maffliers (95)

NUTS code FR108 Val-d'Oise

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux ont pour objet la mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des quais de la gare de Montsoul Maffliers. Ils comprennent principalement :

- le rehaussement des quais à 920 mm,
- la création de 2 liaisons verticales (ascenseurs) entre les quais et le passage souterrain (machinerie hors marché),
- la mise de l'ensemble des installations (quais et passage souterrain) en conformité avec le référentiel national de mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite.

II.1.6. CPV code(s)

45220000 Engineering works and construction works, 45310000 Electrical installation work, 45340000 Fencing, railing and safety equipment installation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

les quantités indiquées ci-dessous sont données simplement à titre indicatif.

Travaux de génie civil de quais :

les principales quantités sont :

- décapage de revêtement de quai en béton bitumineux : 2407 m^{*},
- démolition d'abris filant y compris désamiantage : 1 u,
- démolition de corps de quai : 200 m³,
- démolition de maçonnerie ou de béton armé : 21 m³,
- évacuation des déblais et gravois : 636 m³,
- fourniture et pose de bordure types 400x330 et A : 232 ml,
- fourniture et pose de collecteurs longitudinaux Ø 300 : 231 ml,
- pose de caisson de quais et de dalles d'éveil de vigilance préfabriqués : 642 ml,
- décapage de revêtement de quai en béton bitumineux : 2 325 m²,
- remblai de corps de quai : 513 m³,
- revêtement provisoire : 2045 m²,
- dépose du revêtement provisoire : 2045 m²
- fourreaux 63 mm : 755 ml,
- etc.

Travaux d'ouvrages d'art

Les principales quantités sont :

- coffrages verticaux y compris étalements pour parements ordinaires : 622 m²,
- armatures à haute adhérence (HA) en acier Fe E 500 : 13 680 kg
- béton pour béton armé de résistance comprise entre 30 MPa inclus et 35 MPa exclus, de classe d'exposition XC3-XC4-XD1-XD2-XF1 BA : 178 m³
- etc.

Travaux d'énergie électrique - télécommunication

Les principales quantités sont :

- câble cuivre nu 25 mm² : 1 330 ml
- U1000R2V * 3x6mm² dépose : 212 ml
- câble 3G1,5 mm² * Fourniture et Pose : 100 ml
- la fourniture et la pose et le raccordement d'un câble synchro ou vidéo FVCS 3000 : 1140 ml
- la dépose de câble LDVCS 3000 : 9870 ml
- la dépose d'un cable énergie et vidéo : 3900 ml
- etc.

Travaux TCE : maçonnerie * charpente couverture * métallerie * sols durs revêtement muraux
- peinture

Les travaux comprennent principalement :

- * la dépose de la signalétique et du mobilier de quai,
- * la dépose de garde corps et mains courantes,
- * la pose et la dépose de la signalétique provisoire,
- * la pose d'équipements (mâts divers, pièces d'accroche, signalétique, abris type 3.1 ou 3.2, mobilier de quai),
- * la pose de la métallerie (clôture en extrémité de quai, portail du bâtiment de service, gardes corps, lice dans les escaliers),
- * la pose de dalles d'éveil à la vigilance,
- * la mise en peinture de contre marches et de murets,
- * les travaux d'aménagement du PASO,
- * la pose de l'abri filant.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

l'engagement de l'entrepreneur à garantir au maître d'ouvrage la bonne et complète exécution des travaux est couvert par une retenue de garantie. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les offres doivent être exprimées en euros.

Les prix sont fermes.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Projet cofinancé par le STIF pour 50%, la région Ile de France pour 25%, Réseau Ferré de France pour 19% et la SNCF pour 6%.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

un opérateur économique répondant seul est autorisé à répondre en groupement, à condition de ne pas être le mandataire.

Un opérateur économique ne répondant qu'en groupement n'est autorisé à être le mandataire que d'un seul groupement.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'aide à l'insertion par l'activité économique.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- l'imprimé DC1 intitulé « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété et signé.
- l'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer :

- par courrier à : Imprimerie nationale BP 514, 59505 Douai Cedex,
- par télécopie au : +33 327082751
- par Internet à : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/index.htm
- le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte, la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail (voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>).
- le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre

d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché,

- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement,
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe,
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: - la présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, sachant qu'il est demandé à titre principal l'identification FNTF 113 "ouvrages de technicité courante" ou équivalence.

L'identification professionnelle FNTF 113 ou équivalence doit être détenue et justifiée par le candidat dès la phase de candidature. A défaut de pouvoir présenter une des qualifications reprises au paragraphe précédent (ou équivalence), des références en travaux de génie civil réalisés en milieu ferroviaire sont demandées pour des chantiers d'importance comparable en indiquant le lieu, la nature des prestations réalisées, l'année de réalisation, le montant de l'opération, le maître d'ouvrage cela afin de démontrer sa capacité à réaliser ce type de travaux.

Pour les travaux liés aux courants forts et courants faibles, il est demandé à titre secondaire la qualification Qualifelec E2 ou équivalence.

Pour les travaux d'étanchéité, il est demandé à titre secondaire la qualification SNCF 02803 "Etanchéité par chape bitume polymère avec contre chape appropriée (spécialité génie civil)" ou équivalence.

Pour les travaux de désamiantage, il est demandé à titre secondaire, la qualification Qualibat 1512 ou AFAQ-ASCERT ou équivalence.

La justification des qualifications dite "secondaires" (qualifelec E2, SNCF 02803, Qualibat 1512 ou équivalence) pourra être fournie en phase d'exécution. Cependant, en l'absence de justification de ces qualifications en phase candidature, les candidats devront s'engager par écrit à sous traiter les travaux correspondants à une entreprise possédant ces qualifications ou équivalences.

- le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Chaîne Fournisseurs et Achats - rubrique Devenir Fournisseur.)
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.
- le cas échéant une certification entreprise en matière d'environnement ; système de management environnemental par une norme internationale (ISO 14001) et/ou un règlement CE (EMAS), et/ou équivalents.

- le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

10369 / 17538-AC

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: ..

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.6.2013 - 16:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les actes de candidatures sont à transmettre par voie électronique via le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les « Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF » par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à :

Supportfournisseursncf@sncf.fr ou +33 426211601.

Pour toute autre question ou difficulté, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au présent avis.

Si les actes de candidatures sont transmis sous format papier, ils doivent l'être à l'adresse indiquée au point I.1 exclusivement dans une enveloppe reprenant impérativement les intitulés suivants :

« Appel a candidatures 17538/SDA-AC relatif à : SDA Gare de Montsoult Maffliers Date limite de candidature : 21/06/2013 16h00 - ne pas ouvrir avant la date prescrite ».

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés travaux de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - fournisseurs - rubrique cadre juridique.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 04
Postal code: 75181
Country: France
E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594575
Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.6.2013